**AVIS D’AUTORISATION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**N°25-013**

**Direction territoriale de Rouen**

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l’Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l’attribution d’un titre autorisant l’occupation d’une dépendance du domaine public située Quai Saint Wandrille à Rives en Seine, dont la référence Haropa Realestate est le n°4756.

A l’issue de la procédure de publicité, la société RTE, dont le siège social est situé 7C place du dôme – 92800 PUTEAUX et immatriculée sous le numéro SIREN 444 619 258, est la seule à avoir présenté un projet d’implantation.

Le GPFMAS et la société RTE ont conclu une Convention d’Occupation Temporaire n°76-659/057 portant sur la dépendance susvisée le 27 décembre 2024 et en vue de l’implantation d’un site de stockage pour des accessoires et pour des câbles électriques sous-marins spécifiques.

Description de la dépendance : un terrain d’une surface de 14094 m2 situé sur le Terminal de Saint Wandrille, commune de Rive en Seine.

Durée de la convention : 62 ans à compter du 27 décembre 2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°76-659/057 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Aménagement et Gestion des Espaces - Tel : 02.35.52.96.94 - adresse mail : sage@haropaport.com

Cette Convention d’Occupation Temporaire est susceptible de faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.